

L'Éducation prioritaire dans l'académie de la Guyane



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



1] Le nombre d'élèves en éducation prioritaire en Guyane

60 690 élèves sont actuellement scolarisés dans le 1^{er} degré (écoles maternelles et élémentaires) et dans les collèges de Guyane.

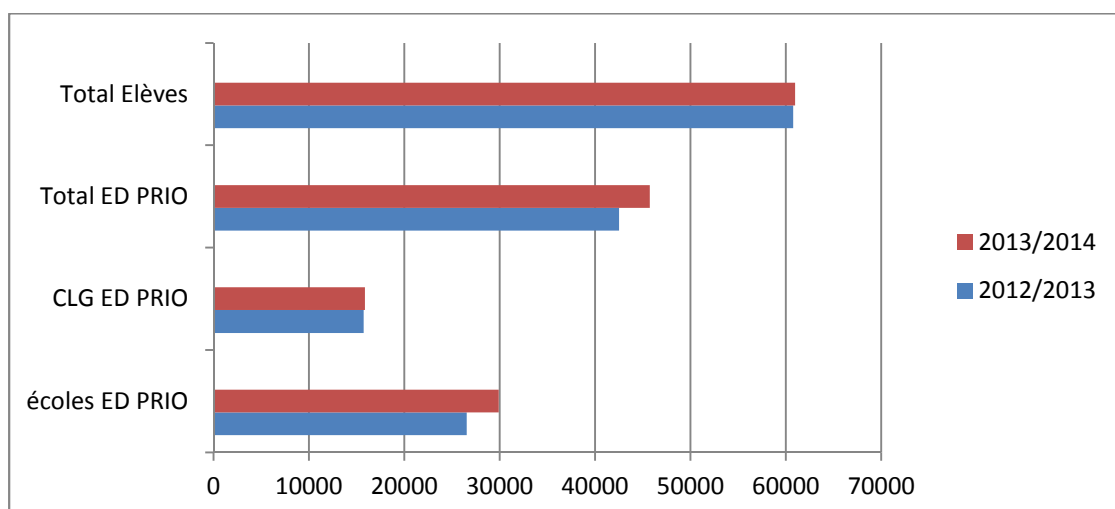
Il existe **21 réseaux éducation prioritaire pour 29 collèges dans le département.**

Les réseaux sont organisés de la manière suivante : 1 collège et des écoles de proximité (environ 4 à 6 écoles autour de chaque établissement) sauf pour le réseau de Saint Georges de l'Oyapock qui a la spécificité d'être un réseau étendu de Camopi à Régina.

Ce dispositif concerne **45 727 élèves en 2013/2014** : les chiffres sont en légère augmentation par rapport à 2012/2013.

Ces élèves sont répartis de la façon suivante :

29 881 élèves dans les écoles du 1^{er} degré et 15 846 collégiens.



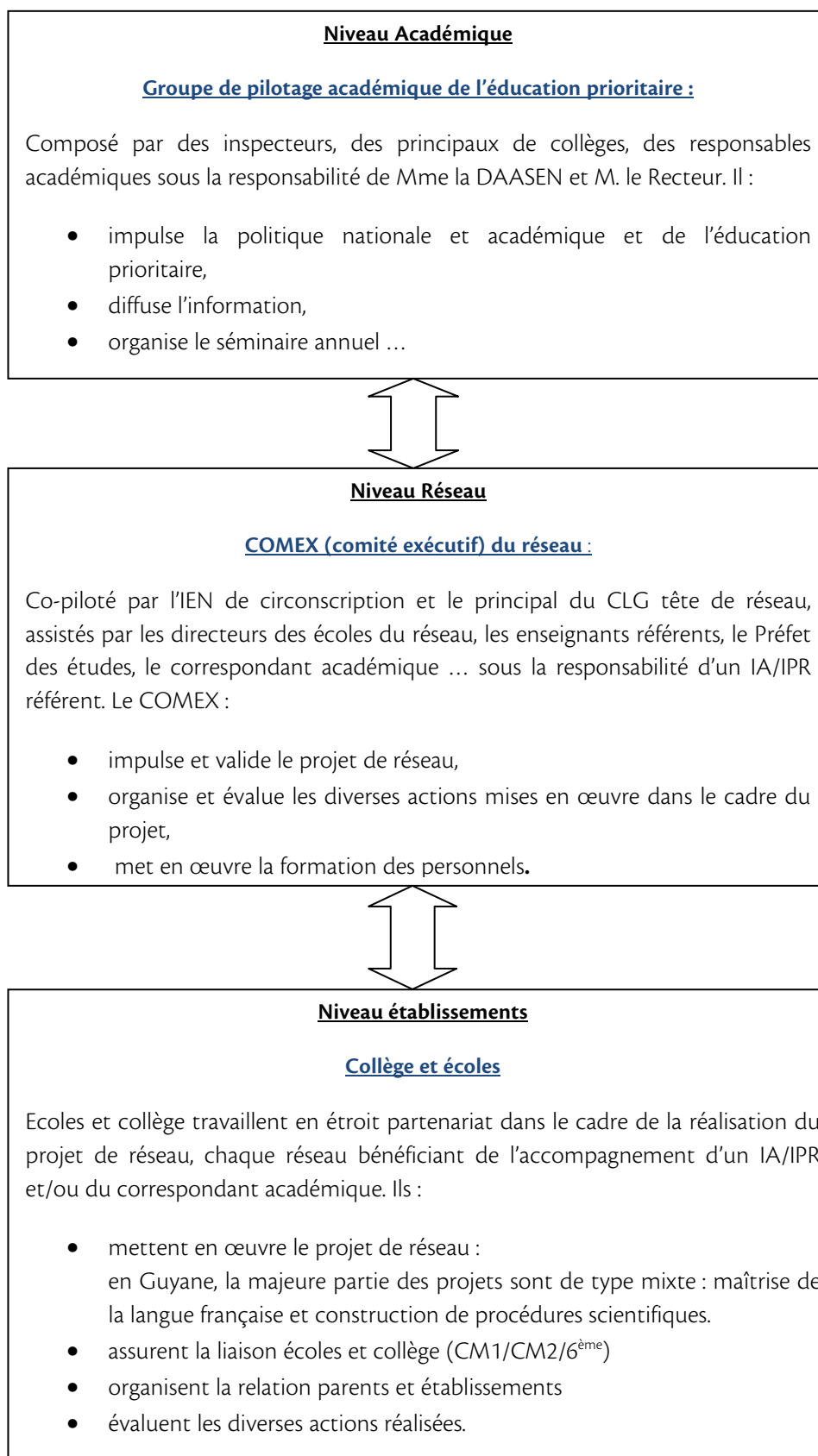
Les taux ont été réactualisés : **78% des écoliers et 73% des collégiens** bénéficient de l'éducation prioritaire en Guyane.

En Guyane, il y a **13 réseaux ECLAIR** :

- **2 à Cayenne,**
- **1 à Matoury,**
- **1 à Saint Georges de l'Oyapock,**
- **1 à Maripasoula,**
- **2 à Mana,**
- **5 à Saint Laurent du Maroni,**
- **1 à Apatou.**

2) Le fonctionnement du dispositif ECLAIR

Ces réseaux font partie des **350 réseaux ECLAIR** existant sur l'ensemble du territoire français.



3) Les initiatives pédagogiques dans les réseaux REP en Guyane

Les initiatives pédagogiques s'adaptent au territoire du réseau et dépendent de la composition des équipes pédagogiques et de l'intérêt des élèves.

Quelques exemples :

- **Maîtrise de la langue :**
 - Scrabble scolaire et mise en place d'un tournoi entre établissements,
 - Ateliers lecture et écriture avec publication des recueils de textes obtenus,
 - Participation à des concours de poésie,
 - Ateliers théâtre ...

- **Ateliers scientifiques :**
 - « micro-fusées »,
 - Rallye mathématiques,
 - Bridge scolaire,
 - Tournoi académique d'échecs,
 - Sondes météo,
 - Fabrication boissons gazeuses ...

- **Développement durable :**
 - Atelier « terra preta »,
 - Apiculture,
 - Jardins tropicaux,
 - Herbiers plantes médicinales...

- **Développement personnel :**
 - Toutes les actions « Santé », alimentation et sexualité,
 - Journées du sport ...

4) Les relations avec les familles

Depuis 2010, il existe **deux dispositifs d'accompagnement pour les familles** :

1) La mallette des parents 6^{ème}

Destiné à tous les parents des collégiens de 6^{ème}.

Il est proposé 3 rencontres débats entre le collège et les familles pour faciliter l'entrée de leurs enfants au collège et faire connaissance avec les nouvelles démarches à mettre en œuvre pour la réussite de ce passage en 6^{ème}.

Ce dispositif existe dans tous les collèges de Guyane.

Il a été élargi au niveau CP des écoles primaires en 2012/2013 avec les mêmes conditions de réalisation.

2) Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration

Il s'agit d'une formation gratuite de 120heures par an réservée aux parents d'origine étrangère non francophone. La mise en œuvre financière de ce programme est assurée par le Ministère de la Cohésion Sociale.

La limite de prise en charge des adultes est atteinte dans le département : **16 groupes** fonctionnent actuellement dans 12 établissements répartis sur tout le territoire.

Il existe une réelle demande autour de ce dispositif : en effet, les parents bénéficient de séances autour de 3 modules : maîtrise de la langue française, connaissance des valeurs et des instances de la République et réflexion autour de la parentalité. Le public est à 85% féminin.

Les résultats sont satisfaisants :

- plus de participation à la scolarité des enfants, à la vie du collège,
- une volonté de continuer à progresser scolairement (inscription au DILF),
- une meilleure appréhension de la vie en famille...

Intéresser les familles à la vie de l'école reste une des priorités du prochain projet académique 2014/2017. Des propositions d'actions ont été faites comme la création de « maison des parents » comme il existe une maison des lycéens, la mise en œuvre « d'école de parents » afin de mettre en place une culture commune autour de l'école.